

# LES ARTISTES

## et leur concours gratuit

**L**es artistes se sont prodigués pendant la guerre. Toutes les formes de leur talent ont été sollicitées, et, sous toutes ces formes, ils ont répondu : le tragédien aussi bien que le comique, le chanteur comme le virtuose. Ce don de soi-même qui, en temps ordinaire, trouve déjà maintes occasions de se manifester, n'a plus connu de limites lorsqu'un cataclysme universel a multiplié les circonstances qui lui permettaient de s'exercer. Concerts à l'hôpital ou dans la salle de spectacle, concours prêtés aux autorités aussi bien qu'aux particuliers pour des charités ou des propagandes, partout, l'artiste a payé de sa personne.

Qu'en a-t-il retiré ? Il s'agit ici de distinguer entre l'interprète de marque et celui que sa vanité poussait à se mettre en avant. Le premier, sans se marchander, a su se limiter ; le second, s'est précipité au devant des sollicitations ; il a porté à tous un grand préjudice. Il a semblé, dès lors, aux organisateurs de tous ces galas de bienfaisance que se livrer ainsi pour rien démontrait le peu de valeur de l'effort.

Certes, on n'oserait pas attendre du bottier à la mode, du tailleur en renom, du bijoutier réputé, de la couturière en vogue, un concours désintéressé sous les espèces des objets qu'ils créent ou fabriquent. Ils ont, en effet, tous, nous le reconnaissons, des débours très apparents en matériaux, en main-d'œuvre coûteuse. Il en va tout autrement de l'artiste qui, pour le commun des mortels, est taillable et corvéable à merci : il ne lui coûte rien de dire ou de chanter, d'exécuter sur le piano ou sur le violon une œuvre classique ou moderne, affirme-t-on couramment.

Il y a là une erreur capitale.

D'abord l'artiste a à faire face aux frais considérables d'une éducation, d'un développement et d'un maintien qui ne doivent jamais se négliger ; sa tenue, celle des femmes plus encore, représentent de sérieuses dépenses ; ses déplacements l'entraînent de même ; il risque des accidents, des fatigues qui peuvent entraver sa carrière. Enfin, et surtout, il s'use lui-même, il se déprécie à force de se répandre.

Le public, lui, ne fait pas ce calcul : il cueille son plaisir ; au fur et à mesure qu'il le rencontre, il se croit quitte par des applaudissements. L'attitude même de l'artiste l'encourage dans ces dispositions. Lâchons le mot : l'artiste est un enfant ; il ne sait pas se défendre ; sa bonté naturelle, sa générosité spontanée, l'exposent à ne résister à aucune demande qui s'adresse à son cœur.

De plus, pendant cette guerre, les intermédiaires ont joué leur rôle entre le public et l'artiste. Je connais un grand musicien : il s'était abandonné, mains et doigts liés, à un impresario qui lui fit faire une tournée en faveur d'une œuvre que je ne voudrais pas désigner. Tous les locaux pour toutes les séances avaient été accordés sans rémunération par les diverses municipalités à condition qu'une partie de la recette fût affectée aux œuvres de la région. Le maître touchait un cachet si modeste qu'il représentait moins que les frais d'hôtel ; quant aux œuvres de bienfaisance elles-mêmes, elles devaient se contenter d'oboles qu'on n'eût pas osé proposer au dernier des garçons d'accessoires. Par contre, l'impresario, tout compte fait, au bout d'un mois était devenu plus riche de vingt mille francs.

Il y a eu des fêtes de charité, fêtes carillonnées par toute la presse, où des personnalités mondaines, militaires, gouvernementales, prêtaient l'appui de leur nom à l'abri de tout soupçon. Les recettes furent magnifiques ; elles n'arrivèrent pas à leur but. Il y avait bien le Pactole, mais quelques-uns en détournaient le cours à leur profit. Qui ne se souvient de certains concerts qui eurent lieu dans une immense salle en 1915 pendant l'hiver ? Les résultats en furent si inexistant qu'il fallut l'aide du papier timbré et la menace de la correctionnelle

pour qu'une petite partie des sommes recueillies fût répartie aux comités chargés de la distribution aux intéressés. Je pourrais exposer d'autres cas : un de ces entrepreneurs de spectacles s'était fait une spécialité de splendides représentations : affiches, programmes somptueux dévoraient une belle part de la recette et lui valaient par la publicité insérée des avantages personnels — les blessés n'arrivaient que pour récolter le très mince reliquat.

Ces manœuvres furent favorisées par l'inconsciente complicité de certains artistes. Telle étoile, qui avait accepté trop facilement de se produire, avait attiré nombre de satellites que le manager arrivait à rétribuer en bonnes paroles et par l'octroi d'une place imméritée sur les affiches et les programmes. Il en est pourtant qui avaient vu le danger, qui est de discréditer, non pas tant dans l'exceptionnel présent que dans l'avenir, une réputation légitime en lui refusant le rendement auquel elle a droit. Voulez-vous un exemple ? Un grand comédien (\*), prié par un nouveau riche de venir en représentation chez lui à titre gracieux, lui avait répondu : « Vous êtes tout à fait aimable de vouloir bien reconnaître mes mérites artistiques ; je sais vos moyens pécuniaires ; envoyez-moi donc mille francs, et je serai des vôtres. » Il y a longtemps déjà, Massenet, invité par une dame du monde à son dîner en même temps qu'un général, avait été très aimablement sollicité par son hôtesse de se mettre au piano ; le repas achevé, il répondit : « C'est avec un grand plaisir, Madame, que je prendrai place au piano, mais seulement quand vous aurez obtenu du général qu'il tire le canon. »

Tout le monde n'a pas la présence d'esprit nécessaire pour ces ripostes vengeresques. Celui-ci par veulerie, celle-là par timidité, cette autre par orgueil, sont des victimes désignées. Ils acceptent et créent des précédents pour eux et pour leurs camarades.

Avant la guerre, une institution très intéressante s'était fondée ; on peut la nommer : c'est l'Union des Arts. Sa présidente, M<sup>lle</sup> Rachel Boyer, de la Comédie-Française, avait été frappée de cette exploitation dont nous étudions les aspects multiples et divers. L'Union des Arts avait pour objet d'y porter remède. Chaque fois qu'une artiste figurait sur un programme auquel elle apportait son concours à titre gracieux, chaque fois qu'elle contribuait, en permettant de publier sa photographie, à une réclame de parfumerie ou de modes, elle devait, si elle était membre de l'Union des Arts, exiger un versement au bénéfice de l'œuvre ; ce versement équivalait à une dîme pour les pauvres.

Cette fructueuse idée vaut d'être appliquée de façon générale. Indépendamment de la somme prélevée sur ceux qui cherchent à battre monnaie aux dépens des gens de théâtre et des musiciens, elle établit le principe nécessaire du paiement de tout effort : l'effort intellectuel ou artistique est l'égal de l'effort commercial ou industriel ; il est juste qu'il rapporte également. Remettons-nous en mémoire la légende du *Tombeur de Notre-Dame*, ce joli fabliau du moyen âge qu'Anatole France a si joliment développé dans *l'Étui de Nacre* :

« C'était un pauvre jongleur qui, après avoir fait des tours de force sur les places publiques pour gagner sa vie, songea à l'éternité et se fit recevoir dans un couvent. Là, il voyait les moines honorer la Vierge, en bons clercs qu'ils étaient, par de savantes oraisons. Mais il n'était pas clerc et ne savait comment les imiter. Enfin, il imagina de s'enfermer dans la chapelle et de faire seul en secret devant la Sainte Vierge les culbutes qui lui avaient valu le plus d'applaudissements, du temps qu'il était jongleur. Les moines, inquiets de ses longues retraites, se mirent à l'observer et le surprirent en ces pieux exercices. Ils virent la Mère de Dieu venir elle-même après chaque culbute éponger le front de son *tombeur*. »

Celui-ci pour son salaire recevait les grâces divines ; les autres ont droit aux faveurs humaines qui se traduisent par un salaire honorable. Pianistes, violonistes, harpistes, chanteurs, chanteuses, comédiens, comédiennes, auteurs et hommes de lettres, jonglant avec des pensées, voire des notes ou des mots, vous êtes tous, par ce que vous apportez de joies supérieures dans la vie, dignes de l'intérêt des foules que vous instruisez, passionnez ou amusez ; qu'elles vous fassent l'existence bonne puisque vous la leur faites belle ; tout se paie, à plus

(\*) Ce grand comédien, dont vous n'avez vu le nom en aucun des galas de bienfaisance organisés au profit des mutilés ou des prisonniers, envoie chaque mois depuis le début de la guerre une obole très rondelette à un Comité d'assistance artistique. Vous verrez qu'il y aura des gens pour dire qu'il s'est refusé à toute charité !

forte raison ces qualités d'exception qui vous permettent, non sans travail et sans peine, d'être secourables aux tristesses et pleins de pitié pour les humaines misères.

A ce point de vue spécial il serait utile de songer à l'après-guerre. Ce qui était exception est devenu la règle aujourd'hui. Il faut rompre l'habitude actuellement mauvaise qui deviendrait périlleuse. Si vous jouez et chantez pour rien, pourquoi les directeurs ne vous engageraient-ils pas pour des appointements insignifiants ? Pourquoi même ne les paieriez-vous pas pour avoir l'honneur et la gloire de chanter sur leurs planches ? Nous en avons vu maints exemples qui permirent à certaines directions théâtrales, et non des moindres, de boucler leur budget au jour le jour. Prenez garde ! Il y va du salut de la profession. En tous temps, plus encore dans ceux qui vont suivre, il faut que les cigales deviennent quelque peu des fourmis. Si vous n'êtes pas capables de résister à vos penchants charitables ou à vos élans irrésistibles, prenez contre vous-mêmes les précautions qui s'imposent ; résistez à votre souci de paraître devant la nécessité d'être ; elle s'impose à l'artiste comme au sage ; et ce n'est pas pour ce dernier seulement que l'adage est d'une vérité inéluctable : *primum vivere, deinde philosophari*, ce qui veut dire en bon français, en toute raison, en toute équité : « Vivre d'abord, philosopher ensuite. » Vous vous êtes appauvris à secourir les autres ; d'où tirerez-vous votre propre secours ?

LOUIS SCHNEIDER.

---

## LES THÉÂTRES

---

### Gaîté-Lyrique : Le Chemineau,

drame-lyrique en 4 actes ; poème de M. Jean RICHPIN,  
musique de M. Xavier LEROUX

Le théâtre de la Gaîté-Lyrique a rouvert ses portes le 12 octobre, avec une brillante reprise du *Chemineau*, de M. Xavier Leroux. On vous dira, d'autre part, l'excellente interprétation de ce drame lyrique et je n'ai pas à faire ici l'analyse d'une pièce vieille de plus de douze ans et qui a remporté, naguère, à l'Opéra-Comique et sur tant d'autres scènes, un très vif succès.

Mais ce succès même nous pose, avec une éloquente clarté, le problème toujours nouveau et jamais résolu — sans doute parce qu'il est insoluble — de l'antagonisme quasi essentiel et commun à tous les arts, entre le goût des « connaisseurs » et celui des « profanes ». Je ne veux pas dire que le grand public n'aime jamais les belles choses, mais il aime parfois et passionnément des ouvrages que jamais les délicats, les subtils ne considèrent comme chefs-d'œuvre : une *Mignon*, une *Tosca*, un *Quo Vadis*... je parle du roman. Songez, si vous voulez surprendre au paroxysme l'antinomie entre l'estime des musiciens et l'engouement de la foule, songez au succès que remporta, pendant plus de quarante ans, l'ouverture de *Poète et Paysan* !..

*Le Chemineau* est un excellent sujet d'examen pour cette troublante question, parce que la divergence entre l'opinion des salles et celle des artistes, ne tient point, en ce qui le concerne, à une insuffisance technique sensible à ces derniers et imperceptible pour la masse. D'ailleurs, je ne crois pas que jamais le grand public s'engoue pour des travaux techniquement condamnables. Il ne sait pas pourquoi une œuvre d'art est bien ou mal construite, mais il le sent obscurément et ses affections ne vont jamais qu'à la « belle œuvre », à l'ouvrage bien établi, qui ne bouscule pas ses habitudes sensorielles. Il faut être très raffiné pour pouvoir goûter — s'il y a lieu — un chef-d'œuvre mal fichu. *Le Chemineau* me confirme dans cette opinion. M. Xavier Leroux sait à merveille son métier et sa partition la plus célèbre ne peut que plaire même aux connaisseurs, surtout aux connaisseurs, par la sûreté de sa facture, la belle clarté de ses lignes, la correction des accords, la solidité et l'orchestration nourrie et bien sonnante. Et pourtant je ne crois pas trop m'avancer en affir-